



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil Exécutif suite au Conseil Consultatif

Dimanche le 2 juin 2013

Local 2419

13h00 à 17h15

Ordre du Jour

Ouverture

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Explication du GRAAL**
- 3. Explication de la tente du CDAUL**
- 4. Adoption des budgets prévisionnels des comités de l'AED et attribution des commandites**
 - a. Le comité des Law Games**
 - b. Le Verdict**
 - c. Amnistie internationale**
 - d. Troupe de théâtre Côté Cour**
 - e. Dissidence**
 - f. Débat Face-à-Face**
 - g. Club de droit et affaire**
 - h. Le comité du Festival de droit**
 - i. Le comité des Finissants**
 - j. Le comité du Grand Maillet**
 - k. Simulation des Nations Unies**
 - l. Le comité de la Parade de Mode**
 - m. Le comité Pro Bono**
 - n. Le comité Socio-politique**
 - o. Le comité du Tournoi des Maîtres**
 - p. Le Bureau d'information juridique**
 - q. Le comité de l'Accueil**

Varia

Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Étaient présents

Membres de l'AED

Marc-Antoine Picotte
Gabriel Pomerleau
Maude Bouffard
Maxime Roberge
Alexie Amyotte
Maxime Morneau-Ricard
Alexandre Lefebvre
Jasmine Laroche

Président
Vice-président aux finances
Vice-présidente aux communications
Vice-président aux affaires externes
Vice-présidente aux affaires internes
Vice-président aux affaires sportives
Vice-président aux affaires professionnelles
Vice-présidente aux affaires académiques

Comités de la corporation

Vladimir G. Antoine
Antoine Leclerc
Sarah Chahine

Président du comité de l'accueil/initiation
Président du Club de Droit et Affaires
Vice-Présidente du Club de Droit et Affaires

Étaient absents

Membre de l'AED

Mathieu Bérubé
Mathieu Bérubé

Vice-président aux affaires socioculturelles
Représentant de première année

1. Ouverture

Le quorum est constaté, la réunion débute à 13h05, sous la proposition de Jasmine Laroche, appuyée par Maxime Roberge.

Alexie Amyotte agira à titre de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Maude Bouffard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Maxime Morneau-Ricard.

3. Explication du GRAAL



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Vladimir Antoine prend la parole et expose aux membres de l'AED son expérience au HEC et le sentiment d'appartenance qui se crée entre les étudiants. Cette appartenance demeure au-delà des années d'étude.

Marc-Antoine Picotte questionne sur les coûts reliés au projet, particulièrement pour la coupe. Est-ce qu'ils devront en faire une par année ?

Vladimir explique que le principe sera comme les Law Games, l'équipe garde la coupe un an et par la suite, tu la remets, mais ton nom demeure sur la coupe. Il élabore aussi qu'il s'agit d'un excellent premier contact pour les nouveaux étudiants de la Faculté. Toutefois, c'est la première année, il va donc de soi que l'année sera un test, pour savoir ce qui marche et ce qui ne marche pas. La clé est de bien choisir les coachs en question.

Vote : Les membres de l'AED sont-ils d'accord avec le fait d'approuver le projet ?

L'AED appuie à l'unanimité le projet du GRAAL et s'engage à avoir un esprit de collaboration vis-à-vis du comité d'initiation.

Vladimir Antoine quitte le conseil exécutif.

4. Explication de la tente du CDAUL

Antoine Leclerc prend la parole. Il explique qu'il créera une tente promotionnelle cette année dans le but d'avoir plus de commandites. Ainsi, ils pourraient rembourser les frais de leur nouveau site internet. Ils désirent que leur tente ne soit pas juste offerte aux cabinets d'avocats, mais au notariat aussi, ou même des grosses entreprises tel que Cominar. Ils veulent que ça bouge cette année. Ils voudraient faire une association avec l'AED. Ils voudraient qu'elle ait un côté de tente, et elle ne payerait que les coûts de fabrication soit 250\$ pour un côté.

Le vote de l'AED quant à se partenariat ira en même temps que le vote sur leur budget.

Antoine Leclerc et Sarah Chahine quittent le conseil exécutif.

5. Adoption des budgets prévisionnels des comités de l'AED et attribution des commandites

a. Le comité des Law Games

Le comité fait une demande de 2 500\$.

Maxime Roberge propose de 1 500\$ à 2 000\$ étant donné qu'il y a une possibilité de réaliser beaucoup de financement et que c'est moins loin que les années passées.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude Gosselin-Bouffard explique que par déduction logique, il en coûtera moins cher pour les participants vu que c'est moins loin. Par le fait que plus de membres pourront y aller, on devrait donc leur octroyer ce qu'ils demandent.

Maxime Morneau-Ricard relativise la pensée de Maude dû au fait qu'il y aura probablement seulement un autobus de 54 personnes, et que le ratio avec 900 membres est peu élevé. On ne devrait donc pas octroyer plus de 2000\$.

Gabriel Pomerleau n'est pas d'accord de se fier à ce qui s'est fait l'an dernier, et qu'on doit prendre en compte qu'il peut y avoir de nombreux imprévus, tel que moins de profits, plus de participants donc plus de coûts d'autobus, etc.

Maxime Roberge explique que les lieux entre l'an passé et cette année sont comparables, et qu'on doit donc faire un exercice de comparaison pour évaluer les coûts qui sont envisageables pour cette année.

Marc-Antoine explique qu'il n'est pas nécessaire de faire cela, car Montréal est moins loin que Windsor et que le montant de 2 000\$ serait conséquent avec ce qu'on attribue depuis le début.

Gabriel dit que c'est de notre devoir de rendre le voyage le moins cher possible et le plus accessible possible, on ne doit donc pas descendre en bas de 2000\$.

Vote : Marc-Antoine propose donc un montant de 2000\$, puisque c'est plus proche, qu'il n'y a plus de lock-out dans le hockey pour le financement des pools d'hockey.

L'AED donne 2 000\$, adopté à l'unanimité.

b. Le Verdict

Le comité fait une demande de 1 500\$ à l'AED.

Gabriel témoigne qu'il n'y a pas eu de représentation lors du conseil consultatif, qu'ils n'ont pas réellement expliqué leurs projets, et se questionne sur ce qui explique le 500\$ supplémentaire demandé par rapport à l'an passé.

Vote : Gabriel propose donc 1000\$.

L'AED donne 1000\$, adopté à l'unanimité.

c. Amnistie internationale

Le comité demande une commandite de 1 600\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine Picotte tient à souligner qu'on ne sait jamais combien une conférence peut coûter.

Gabriel mentionne qu'il trouve que 1 600\$ c'est beaucoup, surtout en prenant compte que l'an passée, ils ne sont pas venu chercher leur chèque de 1000\$, et que le chèque pour les participations aux conférences, ils ne sont venu que le chercher cette année. Il va donc falloir le budgéter cette année, puisque l'année financière de l'an passée est fermée.

Vote : Gabriel propose donc 1 250\$, soit 1000\$ pour cette année, et 250\$ pour le montant des participations de l'an passée.

L'AED donne 1250\$, adopté à l'unanimité.

d. Troupe de théâtre Côté Cour

Le comité demande 1 500\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit de la même situation que l'an passé et qu'ils font la même demande de commandite.

Vote : Gabriel propose donc 1 500\$.

L'AED donne 1500\$, adopté à l'unanimité.

e. Dissidence

Le comité demande 500\$.

Gabriel mentionne qu'il n'y avait pas de représentation lors du CC, et qu'il y a présentement un surplus de 2 500\$ de plus de ce qu'ils ont besoin pour bien gérer la dissidence.

Vote : Gabriel propose qu'on n'alloue aucun montant conformément à l'entente déjà prise entre la Dissidence et l'AED.

L'AED ne donnera aucun montant, adopté à l'unanimité.

f. Débat Face-à-Face

Le comité demande 1 500\$.

Marc-Antoine explique que la demande est légitime étant donné que c'est la finale provinciale.

Gabriel demande si le 1 500\$ est nécessaire vu qu'ils auront plus de visibilité, et il y aura donc plus de commandites par les bureaux.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marc-Antoine témoigne qu'on doit faire plus attention pour l'octroi des bourses, et que par soucis de transparence les membres de l'AED ne devraient pas être participants dans les débats face-à-face.

Alexandre Lefebvre mentionne qu'ils auront sûrement plus de commandites, mais le tout va coûter plus cher pour la finale.

Gabriel mentionne que pour le principe de visibilité, il va de soi que les Cabinets voudront commanditer plus, et que le double de l'an passé, c'est un trop gros montant.

Vote : Maxime Roberge propose 1 250\$.

L'AED donne 1250, adopté à l'unanimité.

g. Club de droit et affaires

Le comité demande 5 000\$.

Gabriel mentionne qu'ils organisent beaucoup d'activités et qu'ils demandent le même montant que l'an passé. De plus, on pourrait acheter un côté de tente pour faire de la publicité et pour les années prochaines, il serait déjà là.

Vote : Gabriel propose 5 250\$, mais en incluant l'achat d'un côté de tente, avec un 1000\$ progressif selon les besoins du comité.

L'AED donne 4 250\$ incluant l'achat du côté de la tente, avec un 1 000\$ progressif pour un total de 5 250\$. Adopté à l'unanimité.

h. Le comité du Festival de droit

Le comité demande 1 500\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit du même montant, qu'ils ont un calendrier d'activités très occupé et que c'est apprécié de tous.

Vote : Gabriel propose 1 500\$.

L'AED donne 1 500\$ adopté à l'unanimité.

i. Le comité des Finissants

Le comité demande 3 500\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Gabriel mentionne qu'il aimerait proposer de donner un montant initial et de donner un autre montant en fonction des commandites recherchées. De plus, il est hors de question qu'il y est une remise en argent possible pour les albums, il faut absolument favoriser les versements.

Tout le monde acquiesce.

Vote : Gabriel propose 3 000\$ avec un 500\$ conditionnel à la recherche de commandites.

L'AED donne 3 000\$ avec un 500\$ conditionnel à la recherche de commandites, adopté à l'unanimité.

j. Le comité du Grand Maillet

Le comité demande 6 000\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit d'un 1000\$ supplémentaire, alors que la salle est moins chère et qu'ils doivent faire une recherche de différents types de commandites. De plus, il n'est pas envisageable pour eux de monter le prix du billet alors que c'est une façon facile de faire plus d'argent. Il aimerait d'ailleurs qu'on offre 5000\$ avec un 1000\$ progressif, conditionnel à une discussion avec l'AED pour le prix des billets.

Vote : Gabriel propose 5 000\$ avec un 1000\$ progressif qui est conditionnel à une discussion avec l'AED pour le prix des billets.

L'AED donne 5 000\$ avec un 1000\$ progressif qui est conditionnel à une discussion avec l'AED pour le prix des billets, adopté à l'unanimité.

k. Simulation des Nations Unies

Le comité demande 2 000\$.

Gabriel mentionne que c'est le même montant que l'an passé.

Marc-Antoine aimerait qu'on discute avec l'exécutif concernant la sélection des participants, il faut remplir l'objectif qui est à volet académique, et non, social. Il faut qu'ils soient objectifs, toutefois il n'a aucune objection à la commandite.

Vote : Maude propose 2000\$.

L'AED donne 2 000\$, adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

l. Le comité de la Parade de Mode

Le comité demande 1 750\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit d'une diminution de 200\$ par rapport à l'an passé, et que le lieu et l'ampleur de l'événement ressemblent à la situation de l'année passée.

Maxime Roberge mentionne qu'ils ont beaucoup de surplus.

Gabriel rappelle que l'exécutif a mentionné qu'ils ne voulaient pas aller chercher de commandites, mais ils n'ont pas le choix d'aller en chercher, c'est non-négociable.

Maxime Morneau stipule qu'ils ont eu 1 700\$ l'an dernier, et que la salle ne leur coute pratiquement rien. C'est peut-être trop.

Maude tient à rappeler que l'année passée, ils ont redressé le comité et ils ont fait un excellent travail.

Marc-Antoine Picotte ne comprend pas comment peut-on dire qu'on ne veut pas chercher des commanditaires. Ils devraient faire de la recherche, faire un plan, l'envoyer aux cabinets. Ce n'est pas parce que l'an passé, ils n'ont pas eu de commandites extérieurs et qu'ils ont réussi qu'il faut s'y fier.

Vote : Gabriel propose 1000\$.

L'AED appuie la proposition de Gabriel à l'unanimité.

m. Le comité Pro Bono

Le comité demande 2 000\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit du même montant que l'an passé, et que dû au montant présent dans le compte, il ne veut pas qu'on aille au delà de 1 500\$. Le besoin d'un gros fond de roulement n'est pas nécessaire, et surtout que toutes les dépenses ne sont pas nécessairement justifiables.

Vote : Gabriel propose 1 500\$.

L'AED donne 1 500\$. Marc-Antoine et Maxime Morneau-Ricard s'abstiennent. Le vote passe puisque 6 sur 8 personnes le veulent.

n. Le comité Socio-politique

Le comité demande 1000\$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maxime Roberge mentionne qu'il va s'abstenir de voter dû au conflit d'intérêt. Toutefois, il tient à mentionner qu'il aimerait avoir une prévision de budget et qu'il remettra le surplus à l'AED.

Vote : Gabriel propose 1000\$ en s'ajustant en fonction du budget du vice-président aux affaires externes.

L'AED donne 1000\$, adopté à l'unanimité.

o. Le comité du Tournoi des Maîtres

Le comité demande 2 000\$.

Gabriel mentionne qu'ils doivent cette année redresser le comité puisque l'an passé, le comité n'a pas bien été géré. De plus, c'est 1000\$ de moins que l'an passé. Il tient à spécifier qu'ils ont un excellent guide des commandites, et qu'ils ont déjà des pourparlers avec plusieurs commanditaires.

Vote : Gabriel propose 2 000\$, mais avec possibilité de 1000\$ de plus dépendant du nombre de participants.

L'AED donne 2 000\$ avec une possibilité d'adaptation de 1000\$ selon le nombre de participants, adopté à l'unanimité.

p. Le Bureau d'information juridique

Le comité demande 3 000\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit du même montant que l'an passé, alors que cette année, ils n'ont pas le 25^e anniversaire à promouvoir.

Alexandre et Maxime Roberge ont le même point que Gabriel en rajoutant qu'ils reçoivent déjà beaucoup de commandites extérieures, et qu'ils n'ont pas besoin de faire beaucoup de publicité.

Marc-Antoine dit que le Bureau d'information juridique est justement une excellente façon de se former en tant que juriste et que plus de publicité doit être faite. C'est un comité qui s'implique dans notre société et qui amène de réels changements.

Vote : Marc-Antoine propose 2 500\$.

Marc-Antoine, Jasmine, Maxime Morneau-Ricard, Alexie et Maude votent pour.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maxime Roberge, Alexandre et Gabriel votent contre.

L'AED donnera 2 500\$.

q. Le comité de l'Accueil

Le comité demande 5 000\$.

Gabriel mentionne qu'il s'agit d'une augmentation de 1 000\$, mais qui est explicable vu le projet qu'il veut mettre en place.

Vote : Gabriel propose 5 000\$.

L'AED donne 5 000\$ adopté à l'unanimité.

Alexie quitte le conseil exécutif, Jasmine la remplacera à titre de secrétaire.

6. Varia

A) Jasmine veut aborder le sujet des évaluations de cours, et explique que la Faculté demande que pour l'été et pour la session d'automne, on conserve la méthode actuelle d'évaluation de cours. On rediscutera pour trouver une autre solution à l'hiver.

B) Maude explique qu'elle aurait bien aimé faire économiser la formation sur la télévision à l'AED, mais il n'est pas possible, c'est trop compliqué. De plus, l'ancien vice-président aux communications ne s'en souvient plus.

Maxime Roberge approuve c'est impossible, il a essayé et rien n'est possible.

C) Maxime Roberge veut aborder les soumissions quant aux name-tags qui comprendraient le logo de l'AED, le nom et le poste de la personne. Quant aux coûts, il en coûterait 100\$ tout inclut pour tout le monde.

Gabriel propose de les faire en papier, mais que si on veut les conserver en aimant, on les paye nous-mêmes.

Vote : Marc-Antoine propose de mettre 50\$ de l'AED, et le reste sera payé par chacun des représentants. C'est adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

D) Maxime Roberge tient à mentionner qu'au dernier caucus de la CADEUL, il y aura un programme de mentorat qui sera créé, et il faudrait que Jasmine siège sur celui-ci.

De plus, il aimerait avoir notre accord, notre confiance et notre appui quant aux décisions qu'il prend par ses votes à la CADEUL. Il considère qu'il a été élu par les membres, et que par ce fait, il devrait avoir notre confiance sur les petites décisions qui ne demandent pas un scrutin. À l'unanimité, l'AED soutient Maxime en rappelant qu'il ne doit pas hésiter à réaliser des sondages, scrutins et assemblée générale !

7. Fermeture

Maxime Morneau-Ricard propose la fermeture de l'assemblée à 17h12. La proposition est appuyée par Maude.